

Mise à jour de l'état du stock de sébaste de l'UNITÉ 2

Renseignements de base

La création de l'unité 2 pour la gestion du sébaste remonte à 1993. Auparavant, le sébaste de cette unité (div. 3Ps4Vs, 3Pn4Vn de juin à décembre et 4W_{tgj} de l'OPANO) était géré séparément comme stock de 3P et comme une partie du stock de 4VWX. Quoique trois espèces soient présentes au sein de l'unité de gestion, on pense que la pêche a jusqu'ici exploité principalement l'espèce de sébaste d'eau profonde, *Sebastes mentella*.

Le premier quota établi pour l'unité 2, en 1993, était de 28 000 t. Le TAC a ensuite été réduit progressivement et ramené à 10 000 t pour 1996, comme mesure de conservation. Il a été maintenu alentour de ce niveau jusqu'en 1999. Cette année-là, le TAC a été porté à 18 240 t et a fait l'objet d'une extension jusqu'au 31 mars 2000, pour permettre la transition à un TAC qui serait en vigueur du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante. Le TAC a été fixé à 10 000 t pour 2000-2001, puis ramené en 2001-2002 à 8 000 t, niveau auquel il est resté en 2003-2004. Les réductions apportées depuis 1999 étaient motivées par les inquiétudes découlant de l'insuffisance du recrutement depuis la forte classe d'âge de 1980 de *S. mentella*. Depuis 2001-2002, la proportion de l'espèce de sébaste d'eau peu profonde *S. fasciatus* a augmenté dans les prises de la pêche.

En 1995, des fermetures de zones et des fermetures saisonnières ont été imposées pour :

i) réduire les prises mélangées avec du sébaste de l'unité 1, compte tenu de la méconnaissance des régimes migratoires du sébaste et ii) permettre de faire cesser la pêche pendant la période où la ponte est susceptible d'atteindre son plus haut niveau. Un protocole sur le petit poisson, dont la longueur a été fixée actuellement à 22 cm (10 po) de longueur, est en vigueur depuis 1996.

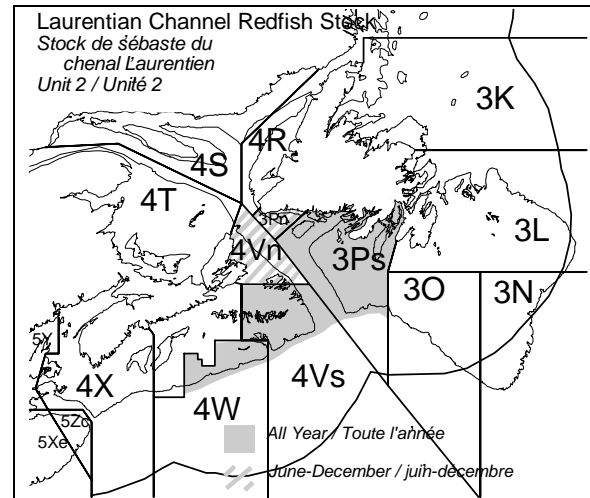


Figure 1 : Carte illustrant l'unité de gestion 2 du sébaste.

Sommaire

- La plus récente évaluation du stock de sébaste de l'unité 2 à l'échelle de la zone remonte à novembre 2001. La présente mise à jour fournit de l'information sur les prises commerciales de 2003 ainsi que les résultats du relevé du MPO de 2002 et du relevé au chalut de fond réalisé par l'industrie en 2003.
- L'indice du relevé du MPO dénote une stabilité jusqu'en 2002. L'indice du relevé de l'industrie a diminué entre 2001 et 2003, au point de tomber à son plus bas niveau de la série chronologique. Il est difficile de déterminer si ce déclin reflète l'abondance du stock.
- Il y a un recrutement provenant des classes d'âge de 1994 et 1998 parmi le stock, mais on ne connaît pas l'effectif absolu de ces classes d'âge.

- Des questions subsistent quant à la structure du stock et au mélange du sébaste de l'unité 1 et de l'unité 2.

La pêche

De 1960 à 1968, les **débarquements** se sont situés en moyenne à environ 20 000 t, puis ils ont augmenté, pour se situer en moyenne à 43 000 t, jusqu'en 1975, en raison surtout d'une hausse des prises des flottilles étrangères. Ils ont ensuite fléchi et sont tombés à environ 8 000 t en 1984 (figure 2). Depuis, les prises ont régulièrement augmenté jusqu'à environ 27 000 t en 1993, puis elles ont diminué et se situaient à environ 11 000 t en 1998. Elles étaient de 11 000 t pour l'année civile 1999, avant l'octroi et la capture d'une allocation supplémentaire de 6 000 t destinée à faire la transition à une année de TAC allant d'avril à mars à partir de 2000. Les prises sont ensuite passées de 10 000 t en 2000 à 8 000 t en 2001 et elles sont restées alentour de ce niveau depuis. Jusqu'à la mi-mars 2004, environ 6 600 t avaient été prises sur un TAC total de 8 000 t pour 2003-2004.

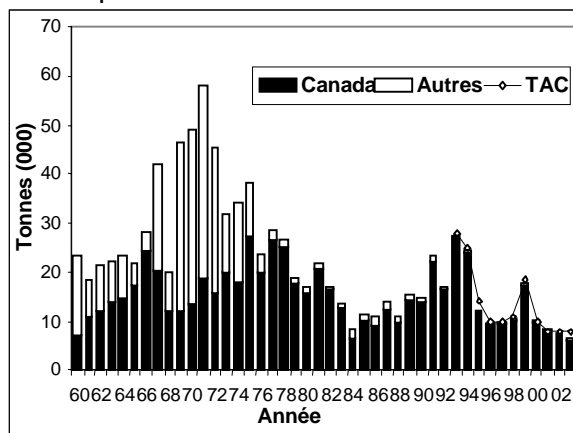


Figure 2 : Prises déclarées et TAC (en tonnes).

Débarquements (milliers de tonnes)

Année	70-76	77-98	1999-2000	2001	2002	2003	2003-2004
	Moy.	Moy.	2000	2001	2002	2003	2004
TAC	-	16 ²	18,2	10	8	8	8
Can.	21	16	17,5	10	8,4	7,5	6,3
Autres	20	1	0,4	0,3	0,3	0,1	0,2
Total	41	17	17,9	10,3	8,7	7,7	6,5

¹Chiffres provisoire au 19 mars 2004

²1993-1998.

Depuis l'établissement, en 1977, de la limite des 200 milles, les prises proviennent essentiellement des flottilles canadiennes. Les navires des Maritimes ont en général produit la majorité des débarquements des subdivisions 4Vs et 4Vn, tandis que ceux de Terre-Neuve ont concentré leurs activités dans les subdivisions 3Ps et 3Pn. Depuis 1996, environ 50 % des prises totales ont été capturées durant le premier trimestre de l'année, principalement dans 3Psd, 3Psg et 4Vsc.

L'échantillonnage des prises de la pêche en 2003 a révélé que les poissons nés après 1980 (poissons de moins de 35 cm) représentaient environ 74 % des prises, en nombre et 60 % en poids. C'est la classe d'âge de 1988 qui dominait parmi eux. La classe d'âge de 1994 était aussi présente dans les prises (poissons de moins de 25 cm). Le reste des prises était composé de poissons de la classe d'âge de 1980.

La composition des prises selon la taille variait entre 3P et 4V (figure 3). Dans la division 4V, d'où provenaient 40 % des prises totales, les poissons de moins de 35 cm représentaient environ 84 % des prises, en nombre, tandis que dans la division 3P, ces poissons représentaient 64 % des prises, en nombre.

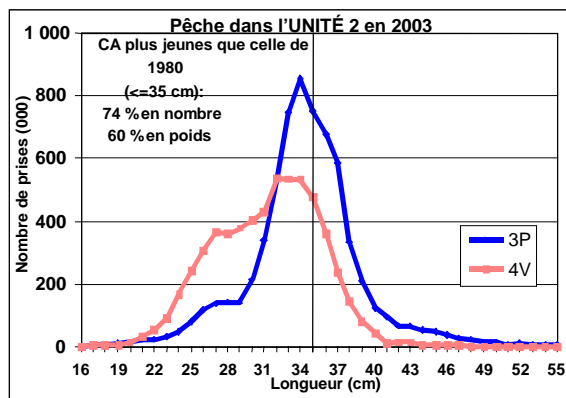


Figure 3 : Nombre de prises selon la longueur dans la pêche pratiquée dans l'unité 2 en 2003.

État de la ressource

Le plus récent examen par les pairs de l'état de ce stock a eu lieu en novembre 2001. Nous renvoyons le lecteur au Rapport sur l'état des stocks découlant de cet examen (MPO 2001), qui contient des renseignements plus détaillés sur les sources de données et sur l'interprétation des divers indices de la population.

En résumé, les relevés par navire scientifique effectués par le MPO ont dénoté une stabilité de la ressource de 1994 à 1997 et en 2000. Les relevés de l'industrie, réalisés par le Conseil des allocations de poisson de fond aux entreprises (GEAC), concordaient avec cette tendance de 1997 à 1998, mais révélaient ensuite un certain déclin jusqu'en 2001. Depuis le dernier examen, il y a eu un relevé du MPO en 2002 et un relevé du GEAC en 2003 (figure 4).

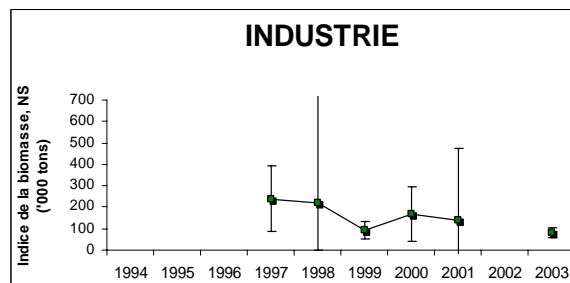
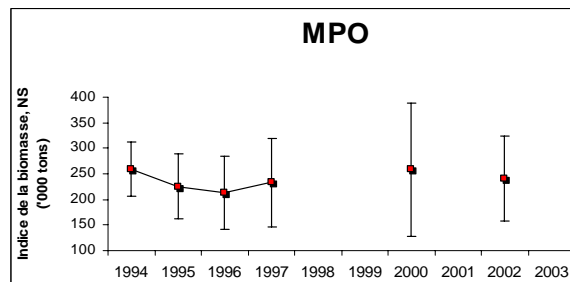


Figure 4 : Indices des relevés sur le sébaste de l'unité 2.

Les relevés du MPO continuent de refléter une stabilité de la ressource sur toute la série chronologique jusqu'en 2002. L'indice du relevé de la GEAC de 2003 est le plus bas et le moins variable de la série chronologique.

Les deux relevés ont régulièrement indiqué la présence des classes d'âge de 1980 et 1988. Ils ont aussi reflété tous les deux l'existence d'un recrutement plus récent, provenant des classes d'âge de 1994 et 1998, parmi le stock. Dans le relevé du MPO de 2002, ces classes d'âge représentaient 42 % de l'indice d'abondance du relevé. Dans le relevé de la GEAC de 2003, ces classes d'âge représentaient environ 21 % de l'indice d'abondance du relevé.

Sources d'incertitude

On croit que les prises récentes, de l'ordre de 8 000 t, ont représenté une exploitation relativement faible de cette ressource, mais on ne peut en être certain.

Les résultats d'études récentes réalisées sur le sébaste de 1995 à 1998, grâce au fonds de financement des priorités

stratégiques, indiquent qu'il semble exister un complexe de stock dans la zone englobant l'unité 1 et l'unité 2 (Gascon 2003). Cela nécessite un examen attentif et des clarifications aux fins de gestion du stock.

Il devient plus difficile de suivre la dynamique de ce stock. Aucune tendance claire ne se dégage des relevés du MPO et de ceux de l'industrie (GEAC), qui alternent annuellement depuis 2001.

Bien qu'on ne soit pas certain de l'effectif absolu de la classe d'âge de 1988, on s'attend à ce qu'elle reste une importante composante de la pêche. Son effectif relatif dans tous les relevés semble indiquer qu'elle n'est pas aussi importante que la classe d'âge de 1980, qui a alimenté la pêche pendant environ 13 ans. Par conséquent, le rendement global pouvant provenir de la classe d'âge de 1988, quoique incertain, devrait être inférieur au rendement total de la classe d'âge de 1980. Les causes de la réduction apparente de l'effectif de la classe d'âge de 1988 dans la fin des années 1990, estimée dans deux séries de relevés indépendants, sont également inconnues.

Perspectives

La pêche de 2003 a été dominée par les classes d'âge exploitables nées après 1980, plus particulièrement la classe d'âge de 1988. Les renseignements dont on dispose actuellement portent à croire que la classe d'âge de 1988 n'est pas aussi forte que celle de 1980, qui a déjà donné environ 13 ans de rendement.

Le plus récent relevé du GEAC dénotait un déclin entre 2001 et 2003. Il est difficile de déterminer si ce déclin est représentatif de ce qui se produit dans le stock.

Il n'est pas possible d'estimer la mortalité par pêche pour cette ressource ou la viabilité des prises récentes, qui étaient de l'ordre de 8 000 t.

Il semble y avoir un meilleur recrutement au stock, en provenance des classes d'âge de 1994 et 1998, mais on ne connaît pas l'effectif absolu de ces classes d'âge. Quoique la présence de la classe d'âge de 1994 était évidente dans la pêche de 2003, ces deux classes d'âge ne contribueront pas beaucoup à la pêche ou au stock de reproducteurs avant encore plusieurs années.

Les perspectives concernant le stock et la pêche au cours des quelques prochaines années dépendent largement du degré de contribution des classes d'âge de 1988 et 1994 au potentiel reproducteur et au rendement, respectivement. Il faudra surveiller de près la situation dans les années à venir et prendre des mesures de gestion en fonction des résultats de cette surveillance.

Considérations de gestion

En raison du mélange du sébaste des deux unités en hiver et du manque de caractéristiques qui permettraient de séparer le sébaste de chacune de ces unités, on ne saurait imputer au stock de l'unité 1 ou à celui de l'unité 2 l'impact relatif de la pêche de fin d'automne et d'hiver dans 3Pn et dans le détroit de Cabot. Par conséquent, la conservation des deux unités exige le maintien des fermetures de la pêche dans 3Pn et 4Vn du mois d'octobre jusqu'à décembre pour empêcher une importante exploitation du sébaste pendant la période de mélange.

Il importe d'envisager le maintien de la fermeture actuelle pour cause de fraye, particulièrement si on considère l'absence apparente de recrutement de *S. mentella*, qui a été traditionnellement une importante composante de la pêche.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer Don Power
avec : Pêches et Océans Canada
C. P. 5667
St. John's (T.-N.-L.)
A1C 5X1

Tél. : (709) 772-4935
Fax : (709) 772-4105
Courriel : powerd@dfo-mpo.gc.ca

Bibliographie

MPO, 2001. Bilan de l'état des stocks de sébaste dans l'Atlantique nord-ouest : sébaste des unités 1 et 2 et de la division 3O. Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapp. sur l'état des stocks A1-01(2001).

Gascon, D. (ed.) 2003. Redfish Multidisciplinary Research Zonal Program (1995-1998): Final Report. Rapp. techn. can. sci. halieut. aquat. 2462: xiii + 139 p.

Distribué par la :

Région de Terre-Neuve et du Labrador
Direction des sciences, des océans et de l'environnement
Pêches et Océans Canada
C.P. 5667
St. John's (T.-N.L.) A1C 5X1

N° de téléphone : (709) 772-2027/8892

N° de fax : (709) 772-6100

Courriel : richardsed@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (imprimé)

© Sa Majesté la Reine, chef du Canada, 2004

An English version is available upon request at the above address.

**La présente publication doit être citée comme suit :**

MPO, 2004. Sébaste de l'unité 2. Secr. can. consult. sci. du MPO, Rapp. sur l'état des stocks 2004/016.